



Mise en conformité Neige&Vent

Par **md18000**, le **04/03/2013** à **09:33**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir à partir de quels types de travaux (touchant à la structure porteuse, ou travaux mineurs) le respect de la réglementation Neige&Vent en vigueur est-il obligatoire? Je m'explique, ma maison date des années 50. Elle a été bâtie en respectant la norme Neige&Vent de l'époque. Aujourd'hui, je souhaite la rénover. La réglementation Neige&Vent ayant évolué depuis, ma maison n'est peut-être plus aux normes relatives à cette réglementation. Si je ne touche pas à la structure porteuse de mon habitation, dois-je quand même la mettre aux normes Neige&Vent en vigueur? Et est-il possible que vous me communiquiez les liens ou les textes juridiques relatif à ce thème?

En vous remerciant,

Cordialement.

Par **trichat**, le **04/03/2013** à **14:21**

Bonjour,

Pour une question aussi technique, je vous conseille de consulter ou un architecte ou un cabinet spécialisé en génie civil.

Cordialement.